

## MANAGEMENT

# Le pouvoir d'achat vu par Luxottica

La société italienne, numéro un des montures de lunettes et lunettes solaires, apporte une solution originale en terme de rémunérations et de chômage technique face à la crise.

DE NOTRE CORRESPONDANTE  
À MILAN.

Les bas salaires et la perte de pouvoir d'achat ne sont pas une spécialité française. Loin de là. En Italie, le mal frappe aussi. Les salaires y sont du reste inférieurs de 20 % à la moyenne européenne, et les Italiens déplorent que les charges en dévorent une part trop importante. Comment alors satisfaire ses salariés et leur donner une rétribution en échange d'un gain de productivité ou de qualité ? La société italienne Luxottica, numéro un des montures de lunettes et lunettes solaires, apporte une solution originale à ce casse-tête. Elle vient en effet de signer un accord avec l'ensemble des syndicats de l'entreprise afin d'offrir aux 7.800 salariés des 7 usines de production italiennes un panier de services qui vient s'ajouter au salaire, 1.200 euros mensuels en moyenne. « *Lorsqu'on donne une augmentation de salaire de 50 euros, la société en dépense 100. Inversement, lorsqu'on dépense 100 euros pour offrir l'accès à un service, notre puissance d'achat est telle que cela apporte en réalité 130 euros au salarié* », explique un porte-parole de l'entreprise. Après seize mois de réflexions et de mise au point, l'accord a été signé début février. Malgré la crise, et malgré le fait que les employés de Luxottica aient été mis pour quatre jours au chômage technique.

### Ascenseur social

Les services offerts permettront

donc d'échapper à la malédiction du coût du travail. Ils seront choisis en fonction des besoins des salariés. Suivant les cas, Luxottica proposera des services médicaux, des bourses d'études pour les enfants – une manière de remettre en marche l'ascenseur social – ou des biens de consommation de base à prix cassés. « *Si les hôpitaux sur place sont bons, nous offrirons d'autres services* », explique Luxottica. Il s'agit donc de sur-mesure, choisi en accord avec les syndicats. Des mécanismes de consultation permanents seront mis en place pour suivre l'application de l'accord.

Les services ne seront pas octroyés sans contrepartie. L'établissement devra atteindre des objectifs de qualité de la production avant de se voir ouvrir ces possibilités. Luxottica a depuis longtemps instauré un service de cars, ouvert des crèches, et aide même au nettoyage de la campagne dans les lieux où se trouvent les établissements. Il s'agit donc d'une nouvelle étape. Selon les estimations de Luxottica, la valeur des services proposés devrait atteindre 2,5 à 2,6 millions d'euros dès 2009. Et le contrat n'a pas d'échéance. L'accord s'ajoute au contrat de base et aux augmentations ainsi prévues. Outre qu'il aide les salariés, « *l'accord sert aussi les communautés locales* », souligne Luxottica. Très active déjà dans les endroits où elle est présente, la société fera d'une pierre, trois coups : les salariés sont satisfaits, une part de l'investissement aide les générations montantes, et les communautés locales (écoles, structures de soins, etc.) en bénéficient.

La signature de cet accord a fait l'effet d'une bombe en Italie, où il a été considéré comme une innovation sociale à suivre et à imiter, afin de contourner les charges sur le salaire direct et de donner un sens d'appartenance et de solidarité aux salariés. Il a été d'autant plus remarqué que le contexte économique est difficile et que la discussion sur les

nouvelles conventions collectives se sont soldées par une scission des syndicats, le plus important d'entre eux, la CGIL, refusant de signer. Ici, la CGIL a signé et se déclare très satisfaite de la façon dont la réflexion et les discussions ont été conduites, et de la considération dont les salariés du groupe ont été l'objet. **MARIE-LAURE CITTANOVA**



## Accord sur le chômage partiel à Marcegaglia

**Pari audacieux.** Le chômage partiel frappe fort en ces temps difficiles en Italie, et l'entreprise Marcegaglia – Emma Marcegaglia est actuellement présidente de Confindustria – ne fait pas exception. Mais au lieu de passer par la Cassa Integrazione, qui paie les indemnités, la société a fait un pari audacieux: elle a décidé de payer ses employés 40 heures par semaine, même s'ils travaillent moins. L'accord s'applique aux 4.500 salariés des établissements italiens de la société du 15 février au

15 mai. Les soixante premières heures chômées seront imputées sur les vacances, les 60 heures suivantes étant « placées » dans une banque d'heures à rattraper. C'est la première fois depuis sa création, voici cinquante ans, que cette société familiale est contrainte à réduire la production, mais elle a confirmé, pour l'instant, ses projets à long terme. L'administrateur délégué Antonio Marcegaglia est en train de négocier l'acquisition d'une aciérie de Corus à Teeside.